

**ARRÊTÉ DEP-2025-231 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 à D 337-23 et D 337-158 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 30 novembre 2020 portant création du certificat d'aptitude professionnelle accompagnement éducatif petite enfance ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle accompagnement éducatif petite enfance pour la session 2025 dans l'académie de Créteil, département de Seine et Marne est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Laurence DANGER, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Julie BONNEL, enseignante

Enseignants :

Monsieur Amadou SARR
Madame Corinne BERTIMON

Madame Ludwige BIYOU
Monsieur David CLAVE

Professionnels :

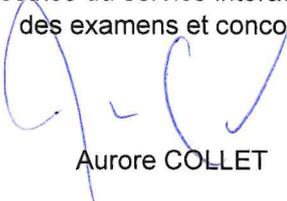
Madame Sarah TORRES
Madame Guylène ROHAU

Madame Ani GUACIDE
Monsieur Cédric THEPAUT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET